



Mairie
d'Éguilles

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

article 113-2 du code de la voirie routière

Merci de nous faire parvenir ce formulaire **au plus tard 10 jours AVANT** le début des travaux,
toute demande hors délai ou incomplète sera refusée.

Mairie d'Eguilles
Services Techniques
Place Gabriel Payeur
13510 EGUILLES
servicestechniques@mairie-eguilles.fr

Adresse des travaux :

Permis de construire n° : du :

Déclaration Préalable n° : du :

Permis de démolir n° : du :

Nature des travaux :

Demande pour la période du : au

Maître d'ouvrage (ou propriétaire) :

Tél : Portable :

Adresse :

Courriel :@.....

Entreprise chargée des travaux :

Tél : Portable :

Adresse :

Courriel :@.....

Permission
ACCORDEE – REFUSEE

Le :

N° :